



Isabelle Kocher
Directeur Général

Monsieur Yves LEDOUX
Coordination des Fédérations
CGT Groupe ENGIE
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex

Paris, le 3 novembre 2016

Objet : cahier revendicatif CGT

Monsieur,

Votre courrier du 20 octobre m'est bien parvenu et c'est avec attention que j'ai pris connaissance de son contenu.

Comme vous le savez, notre Projet d'Entreprise repose sur quelques principes fondamentaux, notamment celui d'une prise de décisions au niveau le plus pertinent de l'organisation par les acteurs qui sont les plus à même d'en mesurer les impacts et de les mettre en œuvre.

C'est la raison pour laquelle notre organisation repose sur 24 BU, responsables de la gestion et du développement de leurs activités.

Cette décentralisation est essentielle en matière de relations sociales et de négociations. Elle permet de définir les conditions d'emploi, de rémunération, d'organisation du travail, au plus près des activités, en cohérence avec les enjeux et contextes économiques propres à chaque territoire.

Pour autant, cela ne signifie pas que nous n'ayons ni l'ambition, ni la volonté, de bâtir des accords de Groupe quand cela a du sens. A ce titre, je partage bien évidemment votre affirmation selon laquelle la négociation et la signature de l'Accord Social Européen est un acte fort, qui participera directement à la création d'une identité Groupe.

Notre stratégie est claire. Elle passe par une transformation en profondeur d'ENGIE, tant dans ses modes d'organisation et de gouvernance que dans sa culture. Je suis bien évidemment consciente que les conséquences de cette transformation suscitent de nombreuses questions, voire de l'inquiétude, de la part des salariés. Cependant, nous n'avons pas d'autre choix que d'aller de l'avant. Il en va de la pérennité de notre entreprise.

Convaincue que seul un dialogue social fondé sur l'anticipation et la transparence permet de donner du sens à nos décisions, je continuerai de porter ce message auprès des instances sociales de Groupe que je préside et serai très attentive à ce que ce dialogue existe à tous les niveaux de l'organisation conformément à nos principes de subsidiarité.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Isabelle KOCHER